

Organisation générale des Rendez-vous 'Images Plaine Nature' 4-5-6 février 2028



©M. Bailly -IPN

- ✚ Outre la convivialité, notre volonté est de réduire considérablement les frais de chaque photographie. Nous faisons en sorte que les photographes soient logés gracieusement chez les adhérents de l'association. Nous communiquerons les coordonnées des chambres d'hôtes et gîtes du secteur. Nous offrons le repas du vendredi midi et le repas du samedi soir. Nous proposons les repas du samedi et dimanche midi, préparés par un traiteur, à un tarif inférieur au prix courant. Nous prévoyons un repas au restaurant, à un prix négocié, pour passer un moment tous ensemble, le vendredi soir (Apéritif - Entrée - Plat - dessert : l'apéritif, le vin et le café sont offerts par IPN) pour une somme d'environ 25-30€ / pers (**Sous Réserve**). Nous n'obligeons en aucun cas les photographes à participer à ces repas. **Dans ces conditions, nous ne pouvons assurer aucun défraiement.**

- ✚ Le salon est ouvert aux visiteurs le vendredi de 14h à 18h, le samedi et le dimanche de 10h à 18h00
- ✚ En ce qui concerne l'emplacement, l'implantation des stands (Nbre de stands et nbre de grilles par stands) a été refaite.
- ✚ Seul le stand de l'invité de l'édition est défini : Stand n°1 - 12 grilles de 1ml
- ✚ Pour les 11 autres exposants, Les stands auront 7 ou 8 grilles, mais le linéaire sera de 8ml
- ✚ Les organisateurs du salon ne sauraient, en aucun cas, être tenus pour responsables de la dégradation éventuelle ou du vol des photos ou des objets exposés, et ce, quelle qu'en soit la cause.
- ✚ Chaque exposant doit s'assurer que le matériel prêté par l'organisateur, crochets et chainettes, est compatible avec le poids de ces photos.
- ✚ L'organisateur n'assume pas de surveillance de la salle pendant les heures de fermeture au public.

Il est conseillé à chaque exposant de prendre une assurance pour ces risques.

- ✚ Nous mettons en place les fonds (devant ou derrière les grilles selon les stands) et nous installons une arrivée électrique par stand. Par contre nous n'avons pas d'éclairage. Cet éclairage n'est pas nécessaire mais recommandé. Si vous en disposez, vous pouvez le prévoir. Nous mettons à disposition 1 ou 2 tables et chaises, suivant vos besoins
- ✚ La mise en place des expos peut se faire le jeudi après-midi, à partir de 17h00 ou le vendredi matin à partir de 08h30
- ✚ Chaque exposant à toute liberté sur son stand : vente de livres, cartes postales ou autres, promotion d'autres manifestations liées à la nature, la défense de l'environnement....
- ✚ Chaque exposant est libre ou non d'autoriser la prise de vue par les visiteurs. A lui de le signaler
- ✚ Animations : nous organisons un quizz pour les enfants et nous faisons voter le public pour la photo du salon. Suivant nos possibilités de dotation 1 ou plusieurs photographes seront récompensés par des lots offerts par nos partenaires

- ✚ Le samedi soir, nous prévoyons une soirée projection privée, (montages ou films présentés par les exposants - 10-20 mn maxi) c'est-à-dire les membres de l'association, les exposants, ceci dans le but d'encore plus échanger -entre nous, organisateurs et photographes. (Sous réserve d'impossibilité). A voir si cette soirée peut être ouverte au public
- ✚ Les photographes sélectionnés autorisent l'**association Images Plaine Nature** à utiliser leur nom et leurs photographies, sans but lucratif, dans le cadre de la promotion, de la publicité et de la communication liées à l'exposition, sans recevoir d'indemnité supplémentaire.
- ✚ Cette autorisation est accordée pour la durée du salon. Tout participant garantit que les images qu'il soumet ont été réalisées dans le respect des lois concernant la protection de la nature.
- ✚ Les images présentées seront des œuvres originales créées par les participants et elles ne devront pas enfreindre les droits d'une quelconque autre partie.
Tout ajout ou suppression d'éléments, ou via l'intelligence artificielle, sont proscrits
- ✚ Chaque participant devra être propriétaire du droit d'auteur pour pouvoir présenter ses images au salon.

**L'apposition de votre signature au bas de ce document équivaut
à une adhésion pleine et entière au présent document
Elle vaut validation des règles éditées et ce sans contestation possible.**

**Partie à retourner, avec votre signature, pour validation et
acceptation du présent document.**

michel.bailly.imagespn@gmail.com

Nom: Prénom

à

Le



Les infos sur l'association et des Rendez-vous sur le site de l'association

<https://les-rendezvous-images.sitew.fr/>